

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE & MODALITÉS PRATIQUES

1. IDENTIFICATION DU PRESTATAIRE

Dénomination sociale : Goeaimass
Forme juridique : SARL
Capital social : 10 000 euros
Siège social : 15 rue Traversière, 75012 Paris
RCS : PARIS 503 810 913
SIRET : 503 810 913 00031
Email : formation@gozaimass.fr
Web : www.gozaimass.fr
Téléphone : 07 68 45 04 09

Ci-après dénommé « le Prestataire ».

2. OBJET DES PRÉSENTES CONDITIONS

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir :

- Les modalités contractuelles applicables aux prestations de formation
- Les droits et obligations des parties
- Les conditions financières et organisationnelles

Toute signature de devis ou convention de formation vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV.

3. NATURE DES PRESTATIONS

Le Prestataire propose des formations professionnelles dans les domaines suivants :

3.1 Formations aux logiciels

- Bureautique
- Outils collaboratifs
- Logiciels métiers
- Solutions digitales spécialisées

3.2 Formations en Intelligence Artificielle

- Initiation à l'IA
- Utilisation d'outils d'IA générative
- Automatisation et productivité
- Intégration de l'IA dans l'activité professionnelle
- Sensibilisation aux enjeux éthiques et réglementaires

3.3 Modalités pédagogiques

- Les formations peuvent être dispensées :
 - En présentiel
 - En distanciel (visioconférence)
 - En format hybride
 - En individuel ou collectif

Le contenu détaillé figure dans le programme pédagogique joint au devis.

4. INFORMATIONS PRATIQUES

4.1 Horaires

Sauf indication contraire :

- Horaires standards : 9h00 – 12h30 / 13h30 – 17h00
- Adaptation possible selon les besoins du Client

4.2 Lieu de formation

Les formations peuvent se dérouler :

- Dans les locaux du Client
- Dans des locaux loués par le Prestataire
- En ligne via une plateforme de visioconférence

L'adresse ou le lien de connexion est communiqué au plus tard 48h avant la session.

4.3 Accès aux formations à distance

Pour les formations en ligne, le participant doit disposer :

- D'un ordinateur fonctionnel
 - D'une connexion internet stable
 - D'un micro et, si possible, d'une caméra
 - Des logiciels nécessaires installés préalablement
- Un support technique de base peut être proposé en amont.

4.4 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Le Prestataire s'engage à étudier toute situation particulière afin d'adapter les modalités pédagogiques lorsque cela est possible. Toute demande spécifique doit être signalée avant le début de la formation.

4.5 Supports pédagogiques

Les supports peuvent être fournis :

- En version numérique (PDF, liens, ressources en ligne)
- Exceptionnellement en version papier

Ils sont destinés exclusivement à l'usage personnel du participant.

4.6 Attestation et documents remis

À l'issue de la formation peuvent être remis :

- Une attestation de formation
- Une feuille d'émargement
- Un certificat de réalisation

Sous réserve de participation effective.

5. COMMANDE ET VALIDATION

La commande est considérée comme ferme après :

- Signature du devis ou contrat
- Validation écrite
- Paiement de l'acompte le cas échéant

Le Prestataire se réserve le droit de refuser une inscription en cas de dossier incomplet ou d'impayé antérieur.

6. TARIFS

Les prix sont indiqués :

- En euros (€)
- Hors taxes (HT) ou Toutes Taxes Comprises (TTC)

Ils peuvent être établis :

- Au forfait
- Au tarif horaire
- Par participant
- Par session

Ne sont pas inclus sauf mention contraire :

- Frais de déplacement
- Hébergement
- Location de salle
- Matériel spécifique

7. MODALITÉS DE PAIEMENT

7.1 Acompte

Un acompte de [30 à 50 %] peut être exigé à la commande.

7.2 Solde

Le solde est payable :

- À réception de facture
- Ou dans un délai maximum de 30 jours

7.3 Retard de paiement

Tout retard entraîne :

- Intérêts de retard au taux légal majoré
- Indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement

8. ANNULATION ET REPORT

8.1 Annulation par le Client

- Plus de 30 jours avant la formation → remboursement intégral
- Entre 15 et 30 jours → 50 % du montant facturé
- Moins de 15 jours → 100 % du montant facturé.

8.2 Annulation par le Prestataire

En cas de force majeure, indisponibilité ou effectif insuffisant :

- Remboursement intégral
- ou
- Report d'un commun accord

9. OBLIGATIONS DU PRESTATAIRE

Le Prestataire s'engage à :

- Mettre en œuvre les moyens pédagogiques nécessaires
- Fournir des formateurs qualifiés
- Respecter le programme annoncé
- Assurer la confidentialité des échanges

Il s'agit d'une obligation de moyens.

10. OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client s'engage à :

- Fournir des informations exactes
- Régler les sommes dues
- Respecter les consignes pédagogiques
- Utiliser les outils de manière conforme à la réglementation

11. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les contenus, supports et méthodologies sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle.

Toute reproduction, diffusion ou exploitation sans autorisation écrite est strictement interdite.

12. CLAUSE SPÉCIFIQUE À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Les outils d'IA utilisés dans le cadre des formations sont des solutions tierces.

Le Prestataire :

- Ne garantit pas l'exactitude permanente des contenus générés
- N'est pas responsable des décisions prises par le Client
- Ne peut être tenu responsable d'un usage non conforme à la loi

Le Client demeure responsable :

- Des données qu'il soumet aux outils
- Du respect du RGPD
- De l'usage final des contenus générés

13. DONNÉES PERSONNELLES

Les données collectées sont utilisées uniquement pour :

- La gestion administrative
- L'organisation des sessions
- Le suivi pédagogique

Conformément au RGPD, chaque personne dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression sur simple demande.

14. RESPONSABILITÉ

La responsabilité du Prestataire est limitée au montant total facturé.

Il ne pourra être tenu responsable :

- Des dommages indirects
- D'une mauvaise utilisation post-formation
- D'un défaut de matériel du Client

15. FORCE MAJEURE

La responsabilité du Prestataire ne pourra être engagée en cas d'événement imprévisible et irrésistible (catastrophe naturelle, grève, pandémie, interruption réseau, décision administrative).

16. DROIT APPLICABLE – LITIGES

Les présentes CGV sont soumises au droit français.

En cas de litige :

1. Recherche d'une solution amiable
2. À défaut, compétence du tribunal du ressort du siège social du Prestataire

17. ACCEPTATION

La signature du devis ou de la convention de formation vaut :

Acceptation sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.